Sainte-Geneviève / Politique Conseil municipal en douceur





Le maire de Ste-Geneviève Daniel Vereecke (à gauche) devra faire avec un Gérard Chatin très observateur. (Archives).

Après le deuxième tour des municipales très tardif, les conseils municipaux, en dépit de la période estivale vont bon train. Il nous est donc impossible d'être présents dans chacun d'entre eux.

Pour celui de vendredi 17 juillet à Sainte-Geneviève. nous interrogeons donc Gérard Chatin, conseiller d'opposition sur le déroulé de la soirée. Il nous apprend que Jacky Beaudoir a été désigné pour remplacer Jacqueline Vanbersel qui a décidé de démissionner lors de l'investiture du maire Daniel Vereecke. « Il semble y avoir un changement positif de méthode d'information », explique Gérard Chatin au sujet d'un document recensant les opérations effectuées par la maire sortante entre janvier et juillet, « je l'avais demandé pendant tout le mandat précédent, en vain », ajoute l'élu.

Les indemnités des élus et la création de postes de délégués ne semblent pas avoir causé de remous. Quand vient le moment de constituer les commissions, le maire parle d'ouverture et des membres des listes d'opposition figurent dans chacune d'entre elles. Gérard Chatin ne peut que s'en satisfaire même s'il émet quelques réserves : « proposé une constitution paritaire du fait des résultats serrés des scrutins des 15 mars et 28 juin (...) Ce qui est présenté comme de l'ouverture n'est que l'expression d'une prise en compte du résultat du vote des électeurs à minima. On verra si l'écoute est au rendez-vous. » Gérard Chatin reste sur son crédo, se-Ion lui la gouvernance devrait être représentative du résultat des élections ou chacune des liste a quasiment recueilli un tiers de suffrages. Mais il ne peut pas nier que l'effort d'ouverture du gagnant est net.

Gérard Chatin indique que la séance s'est close vers 22h sans incident, « dans une ambiance meilleure que dans les séances du précédent mandat ».

Nouveau conseil le 23 juillet avec un menu plus ardu, le vote du budget.